Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260505-20260513-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 05 mai 2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS
****

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents : 14
Votants : 15
Procuration : 1

L'an deux mille vingt-six, le mardi cinq mai à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept avril, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Thierry AUTRAN.
Etaient présents : Gilberte BERDER – Mélanie BRETON – Kathalyn BRULAIS – Benoit COLINEAUX – Jean-Pierre DUBOIS – Aline GAUCHER – Colette GORRÉ– Dominique GUIMENÉ – Stéphane JEHANNO – Jérôme LORGEOUX – Christelle LOYER –– Jean- Claude PICAVET – Stéphane ROUSSEL
Absente excusée : Martine MICHAUX
Absents non excusés :
Pouvoirs : Martine MICHAUX à Dominique GUIMENÉ
Secrétaire de séance : Mélanie BRETON

Date d'affichage en mairie : 11 mai 2026

Envoi préfecture et contrôle de légalité : le 07 mai 2026

2026-05-13_Commission CCID

Vu le Code Général des Impôts, et notamment les articles 1650 et 1650 A,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les instructions de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) relatives à la constitution des Commissions Communales des Impôts Directs,

Considérant que la CCID est composée :
– du Maire (président de droit),
– de six commissaires titulaires,
– de six commissaires suppléants,
désignés par l'administration fiscale sur proposition du Conseil municipal,

Considérant que la commune doit transmettre à la DGFIP une liste de 24 personnes répondant aux critères réglementaires (contribuables de la commune, âgés de plus de 18 ans, inscrits aux rôles d'imposition),

Considérant que cette liste permettra à la DGFIP de procéder à la désignation des commissaires titulaires et suppléants,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité (15 voix pour), décide :

Article 1 – Établissement de la liste des personnes proposées
Le Conseil municipal établit la liste suivante des personnes proposées pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

1. MR. JEHANNO Stéphane
2. MR. COLINEAUX Benoit
3. MME. BERDER Gilberte
4. MR. LORGEOUX Jérôme
5. MME. GAUCHER Aline
6. MME. BRULAIS Kathalyn
7. MR. PICAVET Jean-Claude
8. MR. GUIMENÉ Dominique

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260505-20260513-DE

9. MR. GUIMENÉ Louis
10. MME. MICHAUX Martine
11. MR. BONNE Dominique
12. MME CANAL Dominique
13. MME COLINEAUX Marie-Odile
14. MME GUIBOUX Mauricette
15. MR DUBOIS Jean-Pierre
16. MME BRETON Mélanie
17. MME LOYER Christelle
18. MR ROUSSEL Stéphane
19. MME GORRÉ Colette

Article 2 – Transmission à l'administration fiscale
La liste des personnes sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques du Morbihan, qui procédera à la désignation des commissaires titulaires et suppléants.

Article 3 – Exécution
Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et de sa transmission aux services compétents.

La Secrétaire de séance,
Mélanie BRETON

Fait et délibéré en séance publique,
les jours, mois et an ci-dessus,
Le Maire,

Thierry AUTRAN

MAIRIE DE SAINT-GRAVE - 56 (Morbihan) -